



## ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

### PROCÈS-VERBAL N° 66

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

**PRIÈRE**

**DIX HEURES**

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GRAYDON voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 203 — *Loi sur la participation du Manitoba au nouveau partenariat de l'Ouest/The Participation of Manitoba in the New West Partnership Act*.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* STRUTHERS, MM. BRIESE, ALLUM et HELWER, M<sup>me</sup> la *ministre* SELBY ainsi que M. EWASKO interviennent. M. le *ministre* LEMIEUX exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

L'Assemblée reprend le débat sur la proposition présentée par M<sup>me</sup> DRIEDGER :

Proposition n° 4 : Non-respect des promesses en matière d'impôt et de taxes

Attendu :

que le gouvernement provincial avait promis lors des dernières élections de présenter un budget équilibré sans augmentations d'impôt et de taxe;

que, lors des élections provinciales de 2011, le premier ministre avait promis qu'aucune augmentation d'impôt et de taxe n'aurait lieu pendant son mandat;

que depuis les élections provinciales de 2011, le gouvernement provincial a augmenté les taxes et les frais de plus de 500 millions de dollars par année et qu'il a étendu leur application,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à reconnaître qu'il n'a pas tenu sa promesse de n'imposer aucune augmentation de taxe aux Manitobains;

que l'Assemblée exhorte le gouvernement provincial à cesser d'accroître le fardeau fiscal des familles manitobaines.

Le débat se poursuit.

MM. DEWAR, CULLEN et PETTERSEN, M<sup>me</sup> MITCHELSON, M. le *ministre* CHOMIAK ainsi que M. SARAN interviennent. M<sup>me</sup> la *ministre* MELNICK exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

---

**TREIZE HEURES TRENTE**

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (V. Pedersen, I. Kames, R. Nychuk et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (R. Hutlet, S. Hutlet, R. Onichlnski et autres)

M<sup>me</sup> ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Ireland, R. Cadieux, D. Sawchuk et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (B. Boskwick, J. Boskwick, R. D. McIntyre et autres)

M<sup>me</sup> DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Ganaille, E. Thompson, V. Zvomik et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (D. Elliott, K. Dowd, A. Moore et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (L. Farmer, S. Harris, P. Jenkyns et autres)

M<sup>me</sup> STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (N. Derkach, J. Wright, J. Hamilton et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre chargé de l'application de la *Loi sur l'Hydro-Manitoba* à réaliser une étude détaillée et transparente du plan d'immobilisation complet d'Hydro-Manitoba portant sur les besoins et les solutions de rechange en vue d'assurer la viabilité financière de la société d'État. (R. Archer, V. Cummer, B. Cummer et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (L. Cobbe, S. Cobbe, E. Greenwood et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (K. McAuley, M. McAuley, R. Towler et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (J. McCallister, D. McCallister, B. McCallister et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (V. Stamler, J. Bruyère, L. Nelmor et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (J. Wiens, K. Wiebe, L. Wiebe et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Administrations locales accorde aux administrations locales le respect qu'elles méritent et revienne sur sa décision forçant les municipalités de moins de 1 000 citoyens à fusionner. (G. Aloro, A. Champion, Y. Derkach et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (C. Briem, O. Brum, J. Froese et autres)

---

M. le *ministre* STRUTHERS dépose :

le rapport annuel de la Régie de retraite de la fonction publique pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012;

(Document parlementaire n° 75)

le rapport sur les sommes versées aux députés que prévoient les paragraphes 52.27(1) et (2) de la *Loi sur l'Assemblée législative* pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2013.

(Document parlementaire n° 76)

---

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur le soutien aux familles manitobaines d'enfants autistes sera examinée le jeudi 4 juillet 2013.

---

**Jeudi 27 juin 2013**

---

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M<sup>me</sup> BRAUN, M. EICHLER, M<sup>me</sup> CROTHERS ainsi que MM. FRIESEN et GAUDREAU font des déclarations de député.

---

L'Assemblée convient à l'unanimité de former deux groupes du Comité des subsides qui se réuniront dans les salles 254 et 255 afin d'examiner les budgets jusqu'à 17 heures, que le Comité siégera à l'Assemblée jusqu'à 18 heures et qu'il ne siégera pas demain.

---

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

---

La séance est levée à 18 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à mardi, 10 heures.

Le président,

Daryl REID